

Commission sur le développement économique
et urbain et l'habitation

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Examen public

***Optimiser le potentiel de développement et
d'innovation des établissements d'enseignement
supérieur à Montréal***

Rapport déposé au conseil municipal
le 21 août 2017
et au conseil d'agglomération
le 24 août 2017

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La Commission :

Président

*M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle*

Vice-présidents

*M. Michel Gibson
Ville de Kirkland*

*M. Peter McQueen
Arrondissement de Côte-des-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce*

Membres

*M. Éric Alan Caldwell
Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*

*M. Maurice Cohen
Arrondissement de Saint-Laurent*

*M. Robert Coutu
Ville de Montréal-Est*

*M^{me} Mary Deros
Arrondissement de Villeray-Saint-
Michel-Parc-Extension*

*M. Richard Guay
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies-Pointe-aux-Trembles*

*M^{me} Sylvia Lo Bianco
Arrondissement de Montréal-Nord*

*M^{me} Marie Potvin
Arrondissement d'Outremont*

*M^{me} Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Montréal, le 21 août 2017

Monsieur Frantz Benjamin
Président du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009) et au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, le rapport et les recommandations de la Commission à la suite de l'examen public sur l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur à Montréal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Richard Deschamps
Président

(ORIGINAL SIGNÉ)

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LE PROCESSUS D'EXAMEN	5
2. OPTIMISER LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À MONTRÉAL	6
2.1 Enjeux socio-économiques montréalais liés à l'éducation	7
2.2 L'importance du savoir et des études avancées sur la richesse de l'agglomération	7
2.3 Étudiants internationaux	8
2.4 Contribution des établissements d'enseignement supérieur montréalais à la recherche-développement et à l'innovation	9
2.5 Transfert technologique et création d'entreprise	9
2.6 Objectif de la consultation publique et pistes de réflexion	10
3. ANALYSE DES MÉMOIRES	11
CONCLUSION	14
RECOMMANDATIONS	15
ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RESSOURCES AU DOSSIER	24
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS À LA CONSULTATION	25

INTRODUCTION

Au mois de février 2017, le conseil municipal et le conseil d'agglomération ont adopté le programme d'activités des commissions permanentes¹. C'est à l'initiative de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation que l'examen public de la question de l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur (ÉES) à Montréal faisait partie de ce programme d'activités. En amont de la consultation, la Commission a demandé au Service du développement économique de documenter le sujet.

Dans ce rapport en quatre parties, le processus de consultation sera expliqué et les différentes étapes de l'examen public, qui s'est déroulé entre le 29 mars et le 20 juin 2017, seront décrites. Puis, une synthèse du dossier à l'étude sera présentée afin de cerner le rôle et l'apport des établissements d'enseignement supérieur à l'économie d'une grande métropole comme Montréal. Suivront, l'analyse des 13 mémoires déposés à la Commission ainsi que les 34 recommandations adoptées à l'unanimité par les commissaires, le 20 juin 2017, en séance publique.

1. LE PROCESSUS D'EXAMEN

D'abord, c'est dans le cadre de trois séances de travail, tenues les 26 janvier, 2 et 14 mars 2017, que le Service du développement économique a présenté le dossier aux commissaires en préparation de l'examen public du sujet en titre.

En amont de cette consultation publique, différents moyens de communications ont permis de diffuser les informations relatives à son déroulement. Deux semaines avant la première assemblée, un avis public a paru dans deux grands quotidiens montréalais, l'un francophone et l'autre anglophone. Les séances publiques ont été annoncées au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les mairies des villes liées et sur le portail de la Ville de Montréal. Un communiqué de presse a été transmis à tous les médias et l'invitation du président de la Commission a été transmise aux 280 abonnés de l'infolettre des commissions permanentes ainsi qu'à plus d'une quarantaine de personnes, d'organismes et de groupes d'intérêt, préalablement identifiés avec l'aide du Service de développement économique. Enfin, des manchettes ont été diffusées sur Twitter et Facebook de façon à informer le public de la tenue de cette consultation publique et de son avancement, aux différentes étapes du processus.

Deux semaines avant la première assemblée publique, le document de présentation en soutien à la consultation a été également rendu disponible dans l'ensemble des bureaux Accès Montréal, des bureaux d'arrondissement, des villes liées de l'agglomération de Montréal ainsi que sur le site Internet des commissions permanentes.

La première assemblée publique d'information s'est tenue le 29 mars 2017. Mme Valérie Poulin, conseillère économique, responsable de la planification stratégique au Service du développement économique, y a présenté le dossier préparé sur le sujet à l'étude. Elle était accompagnée de sa collègue, Mme Wilfrid Owenga, agente de recherche.

Les deux assemblées publiques suivantes, tenues les 10 et 11 mai 2017, ont permis à la Commission d'entendre les commentaires du public et de recevoir 13 mémoires, dont celui d'une citoyenne et de 12 organismes, majoritairement représentés par des établissements

¹ Résolutions CM17 0172 et CG17 0052.

d'enseignement supérieur montréalais. La Commission a apprécié toutes les présentations, qui ont grandement contribué à cet exercice de consultation, et ce, tant par la qualité des mémoires déposés que des présentations effectuées.

La liste complète des personnes ressources au dossier est disponible à l'**Annexe 1** du présent document. Quant à la liste des personnes ayant soumis un mémoire, elle est produite à l'**Annexe 2**.

Une trentaine de personnes se sont présentées aux deux assemblées publiques tenues par la Commission.

Quatre séances de travail ont été requises pour analyser les opinions et mémoires ainsi que pour rédiger les 34 recommandations qui ont été adoptées dans le cadre de la dernière séance publique, tenue le 20 juin 2017.

Au nom des commissaires, le président de la Commission, M. Richard Deschamps, témoigne sa reconnaissance à Monsieur le maire Denis Coderre, membre du comité exécutif responsable du dossier du développement économique, ainsi qu'à l'équipe du Service du développement économique, plus particulièrement à Mmes Valérie Poulin et Wilfrid Owanga, pour leur expertise au dossier.

Les commissaires ont été extrêmement satisfaits de la participation du public à cette consultation, notamment en raison de l'intérêt démontré par la quarantaine de personnes qui y ont pris part et par le nombre d'organisations représentées. La qualité et la pertinence des mémoires ont également été remarquées.

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent document, de même que tous les documents afférents à cette étude publique, peuvent être consultés sur la page Internet des commissions à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions, ainsi qu'à la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation du Service du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville de Montréal.

2. OPTIMISER LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À MONTRÉAL

Le dossier de consultation, préparé par le Service du développement économique, brosse un portrait socio-économique actuel de l'apport des ÉES à l'économie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, en plus d'en identifier les cinq principaux enjeux de l'éducation supérieure :

- Enjeux socio-économiques montréalais liés à l'éducation (productivité, revenu per capita et niveau de productivité) ;
- Importance du savoir et des études avancées pour la richesse de la RMR de Montréal (fréquentation des ÉES ; chômage et niveau de revenu) ;
- Attraction et rétention des étudiants internationaux ;
- Contribution des ÉES à la R-D et à l'innovation ;
- Transfert technologique et création d'entreprises.

La document de présentation a été élaboré à partir des différentes sources d'information suivantes : le document produit par la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain et Montréal International, intitulé *La contribution des universités de la région de Montréal à l'économie du Québec*; *Le portrait de l'écosystème startup montréalais : perspectives digitale et technologique*, publié par CREDO en 2016; *Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation dans les établissements au Québec*, RMR de Montréal, Emploi-Québec (2011, 2013 et 2015); deux documents produits par l'Institut du Québec : *Comparer Montréal : Tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal* en 2015 et *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux*, en 2017; *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal* réalisée par Montréal International et Conseil emploi métropole, en 2015, et, finalement, *Montréal Métropole de Talent : pistes d'actions pour améliorer l'emploi, l'innovation et les compétences*, OCDE (2016).

2.1 Enjeux socio-économiques montréalais liés à l'éducation

Des données corrélées concernant la productivité ont montré qu'il existe un lien positif entre le revenu per capita des régions et le niveau de diplomation universitaire. De plus, bien que la proportion des diplômés universitaires soit élevée à Montréal, elle est d'un niveau inférieur à celui observé dans les autres grandes villes canadiennes et américaines retenues pour fin de comparaison. Cependant, cette proportion est en hausse puisque les 25-34 ans sont davantage scolarisés que ne le sont les 35-64 (+ 2,3%). Il s'avère que le décrochage scolaire a un impact sur le taux de diplomation universitaire, moins élevé à Montréal que dans les autres villes québécoises (-16% selon les chiffres de 2013). Cette situation engendre une difficulté de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, de plus en plus grande, pour les employeurs montréalais, notamment dans le secteur manufacturier et celui des services reliés à la production. Cette situation a une incidence négative sur la productivité des travailleurs montréalais.

Montréal fait face à un problème relatif à l'absence d'adéquation entre l'offre de formation et la demande de compétences, ce qui a pour conséquence un faible PIB per capita ainsi qu'un faible niveau de productivité.

2.2 L'importance du savoir et des études avancées sur la richesse de l'agglomération

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal compte 11 établissements d'enseignement supérieur (ÉES), qui sont presque majoritairement situés sur l'Île de Montréal. Ces institutions regroupent tout près des deux tiers de la communauté étudiante de la province (65%) et la fréquentation y est en croissance, de l'ordre de 2,8%, entre 2009 et 2015.

Les données relatives au taux de chômage montrent que ce sont les diplômés universitaires qui enregistrent le plus faible taux de chômage et que les épisodes de chômage que ces derniers connaissent sont moins nombreux et plus brefs, notamment chez les personnes les plus hautement scolarisées (6.2% comparativement à 18% pour le secondaire). Aussi, la croissance de l'emploi est plus forte chez les personnes qui détiennent un diplôme de niveau universitaire. On peut donc conclure que les diplômés universitaires contribuent davantage à l'économie.

Outre les retombées financières positives générées par leurs diplômés, les ÉES sont d'importants créateurs d'emplois avec un peu plus de 50 000 emplois, directs (41 475) et indirects (10 376). De plus, les importantes dépenses effectuées, tant en salaires qu'en traitements et qu'en achats de biens et de services par les ÉES chaque année, de l'ordre de 4,3 milliards de dollars sur le territoire de la RMR de Montréal, en démontre l'importante source de valeur ajoutée de leurs activités. On en déduit que les diplômés des ÉES s'intègrent plus

facilement au marché du travail; qu'ils ont un revenu plus élevé que les diplômés des niveaux inférieurs et que les universités et les collèges contribuent à la création d'emplois et à la croissance du PIB de la RMR de Montréal.

2.3 Étudiants internationaux

La présence des étudiants internationaux produit également d'importantes retombées économiques, en termes de dépenses générées, de l'ordre de 540 millions de dollars et contribue à hausser le PIB de la RMR de Montréal de 67,4 millions de dollars, tout en soutenant près de 3 500 emplois. Les ÉES génèrent 51,1 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement du Québec chaque année. De plus, une hausse significative, de 49%, relativement à l'attraction d'étudiants et de travailleurs temporaires internationaux a été enregistrée sur le territoire entre 2006 et 2013. Cette croissance implique nécessairement des retombées en hausse. Cependant, bien que Montréal soit incontestablement la métropole canadienne qui attire le plus d'étudiants internationaux, ce sont les villes de Toronto et Vancouver qui ont connu la plus forte croissance à cet égard au cours des cinq dernières années. Il semble que le ralentissement du pouvoir d'attraction de Montréal est dû au fait que le recrutement ne s'effectue que dans un bassin limité puisque les étudiants internationaux qui choisissent Montréal sont majoritairement issus de pays de la francophonie. De plus, on pointe l'absence de stratégie concertée entre les différents intervenants et l'absence d'une image de marque pour positionner Montréal comme ville universitaire de premier choix, sans mentionner les coûts de recrutement et d'intégration élevés en raison de la réglementation provinciale entourant les frais de scolarité exigés pour les étudiants étrangers. Finalement, Montréal peine à retenir les talents internationaux, alors que les entreprises d'ici disent avoir du mal à recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

Deux principales raisons permettraient d'expliquer que les talents internationaux quittent Montréal après leurs études. Il s'agirait, d'une part, de la difficulté d'accéder à l'emploi et, d'autre part, de la complexité des processus d'immigration, notamment de la lourdeur administrative relative à l'obtention du Certificat de Sélection du Québec.

Six pistes de solution ont donc été identifiées par le Service du développement économique en vue de favoriser l'attraction et la rétention d'un plus grand nombre d'étudiants internationaux :

- Définir une stratégie québécoise d'attraction et de rétention des étudiants internationaux;
- Élargir le bassin d'étudiants internationaux;
- Revoir les incitatifs financiers des universités en matière de recrutement et d'intégration;
- Rendre admissible les étudiants internationaux à un plus grand nombre de programmes destinés aux immigrants;
- Bonifier le pointage des diplômés canadiens lors de la sélection des immigrants;
- Faciliter les premières expériences de travail par l'offre massive de parcours d'intégration en milieu de travail et la sensibilisation auprès des employeurs.

Les perspectives sont cependant plutôt bonnes puisque Montréal a réussi à se hisser au premier rang mondial des villes étudiantes en 2017, devançant ainsi Paris, Boston et Toronto.

2.4 Contribution des établissements d'enseignement supérieur montréalais à la recherche-développement et à l'innovation

Montréal est incontestablement le pôle de la recherche et développement (R-D) universitaire du Québec. À cet égard, les activités des ÉES de la RMR de Montréal sont une composante clé de l'innovation de la région. En incluant les hôpitaux affiliés à des universités, les ÉES de la RMR de Montréal effectuent 30% de toutes les dépenses en R-D de la région, ce qui équivaut à 69% de l'ensemble des dépenses de la province de Québec. De plus, la contribution de la R-D universitaire au PIB est plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Canada. Elle est au cœur de la performance des secteurs clés de la RMR de Montréal qui en dépendent pour innover et pour réduire leurs coûts afin de demeurer concurrentiels. Les trois principaux secteurs sont les entreprises de services en R-D scientifique ; de fabrication de matériel de communication et de conception de systèmes informatiques. À Montréal, le nombre de publications scientifiques est fortement concentré dans les établissements d'enseignement supérieur et dans leurs hôpitaux affiliés (74% en 2012) alors que les inventions universitaires montréalaises font peu l'objet de brevets puisque la recherche y est davantage fondamentale, peu brevetable ou soumise au secret industriel. Montréal est responsable de plus de 70% de l'activité des brevets octroyés à des titulaires. Le savoir-faire en R-D des universités de la région de Montréal attire des entreprises étrangères.

En somme, les ÉES contribuent fortement à la R-D et les publications scientifiques sont davantage l'affaire des chercheurs universitaires que des entreprises. Contrairement à la recherche en entreprise, très peu d'inventions issues de la recherche universitaire se matérialisent en brevet afin d'éviter de se soumettre à l'obligation de divulguer les résultats de recherche. Une certaine proportion des droits de commercialisation des inventions montréalaises, issues des ÉES, est détenue par les entreprises étrangères.

2.5 Transfert technologique et création d'entreprise

De 2000 à 2014, les activités en R-D des universités de la RMR de Montréal ont permis de créer 88 entreprises (startups), qui ont mené à la création de 873 options et licences par l'industrie, ce qui a représenté près de 84 millions de dollars en revenus pour les universités. On observe que 90% des créateurs de startups sont détenteurs d'un diplôme universitaire, dont les nouvelles entreprises emploient près de 10 000 personnes à Montréal. Leurs retombées économiques sont évaluées à 704.6 millions de dollars et leurs retombées fiscales à 92 millions de dollars. De plus, Montréal compte environ 25 incubateurs/accélérateur, qui sont actifs dans des domaines similaires à ses secteurs d'affaires et qui contribuent au dynamisme entrepreneurial de la métropole. Ils sont répartis dans trois grandes familles d'activités : académique ou scientifique; public (soutenus par les pouvoirs publics) et privé (créés par des investisseurs privés, comme les sociétés à capital de risque). La Ville de Montréal est partenaire dans chacun des quatre incubateurs suivants : InnoCité MTL; Griffin Camp (technologie de l'information); L'Espace Ludique (Jeu vidéo) et MT Lab (tourisme, culture et divertissement). Ces incubateurs sont concentrés dans l'arrondissement de Ville-Marie. Le secteur technologique des communications y est fortement représenté.

En résumé, des entreprises sont créées directement dans les universités, notamment grâce aux incubateurs. Ce sont les diplômés universitaires qui sont les plus nombreux à démarrer des entreprises. Les startups technologiques contribuent de manière significative au PIB montréalais et les incubateurs/accélérateurs liés aux universités contribuent directement à la richesse de la métropole.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Plusieurs conclusions ont pu être tirées des différentes données exposées. Dans le contexte de la mondialisation et de l'extrême compétitivité, il est dorénavant indéniable que les ÉES contribuent de manière évidente à la richesse et au développement économique de Montréal; que la qualité de leurs programmes est reconnue, à travers le monde, bien qu'ils fassent moins bonne figure en ce qui a trait au taux de diplomation universitaire. La lutte au décrochage scolaire doit donc se poursuivre et s'intensifier. En parallèle, dans le contexte où les entreprises des secteurs clés de l'économie montréalaise éprouvent des difficultés à recruter de la main-d'œuvre, il faut pouvoir compter sur la présence de jeunes talents, d'ici et d'ailleurs. Aussi, puisque l'accroissement démographique est faible, le recrutement et la rétention des talents internationaux représentent des composantes clé de la solution à court terme. La lutte au décrochage scolaire et la rétention des talents sont deux atouts qui permettront d'assurer la croissance économique de la métropole. La R-D et le transfert des innovations sont deux autres atouts économiques majeurs puisque des inventions sont réalisées et qu'elles se traduisent en commercialisations et en innovations sur le territoire de la RMR de Montréal.

2.6 Objectif de la consultation publique et pistes de réflexion

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a souhaité connaître le point de vue du public sur la question de l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des ÉES sur le territoire de la RMR de Montréal.

Par conséquent, les huit pistes de réflexion ci-dessous ont été formulées à l'intention des participantes et participants à la consultation publique, à savoir :

- Comment optimiser la contribution des ÉES au développement socio-économique de Montréal ?
- Comment accentuer le développement de la propriété intellectuelle comme moteur de l'économie montréalaise ?
- Comment accroître la persévérance scolaire et augmenter le taux de réussite scolaire à tous les niveaux ?
- Comment améliorer l'attraction et la rétention des étudiants internationaux ?
- Comment mieux arrimer les besoins du marché du travail avec l'offre de formation universitaire ?
- Comment accroître la commercialisation des innovations issues de la recherche des universités montréalaise ?
- Quelles stratégies mettre en place pour assurer une croissance de la commercialisation des résultats de la recherche universitaire ?
- Comment renforcer la concertation entre les universités montréalaises et l'industrie ?
- Outre les chaires de recherche, quels types de services pourraient être développés ?
- Comment mieux définir le rôle que les universités de la région montréalaise pourraient jouer pour favoriser l'entrepreneuriat et le développement d'affaires au sein des universités et collèges ?

3. ANALYSE DES MÉMOIRES

Les 13 mémoires déposés dans le cadre de cet exercice de consultation ont été présentés devant la Commission. Les noms des personnes qui ont pris la parole lors des séances publiques, de même que les noms des personnes qui sont intervenues lors des périodes de questions et commentaires du public sont listés à l'**Annexe 2** du présent rapport. La Commission a entendu les points de vue de toutes les personnes qui se sont présentées devant elle, tant à titre personnel que pour représenter des organismes et des établissements d'enseignement. Tout au long de cette consultation, les commissaires ont su être à l'écoute des réactions que ce sujet a pu susciter. La quantité et la diversité des commentaires et des opinions exprimées font foi de l'intérêt des participants pour ce grand projet de société, à l'échelle de l'agglomération de Montréal, qu'est l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des ÉES.

L'analyse des mémoires, qui suit, reflète donc les divers points de vue ainsi que les consensus exprimés dans l'ensemble des mémoires et des opinions entendus. Aussi, les recommandations de la Commission visent à favoriser la pleine optimisation du potentiel, et ce, dans l'objectif de maximiser les retombées socio-économiques, favorisant ainsi les possibilités de développement personnel et professionnel qui pourront s'offrir aux Montréalaises et aux Montréalais. Ce sont donc 34 recommandations, réparties sous dix thèmes, qui ont été formulées.

Les membres de la Commission ont bien saisi l'ensemble des différentes préoccupations énoncées par les intervenants, notamment quant à la nécessité de faire la promotion des ÉES montréalais ici et à l'étranger, de travailler en partenariat avec les différents acteurs en éducation et en développement économique pour faire la promotion du nouveau statut de Montréal, portée au premier rang des villes universitaires au monde en 2017! Les commissaires retiennent également l'importance d'assurer la présence de talents, d'ici et d'ailleurs ; de valoriser l'éducation, à tous les niveaux, et d'assurer le soutien au transfert des innovations issues des ÉES.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

À maintes reprises, les participants ont témoigné au président de la Commission leur appréciation de la tenue d'une consultation publique sur le sujet en titre et bon nombre d'entre eux ont mentionné la qualité du document de présentation préparé par le Service du développement économique.

Au terme de ce processus de consultation, un fort consensus s'est dégagé concernant le rôle de partenaire de premier plan que l'Administration se doit d'assumer afin de favoriser l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des ÉES établis sur son territoire. Certaines personnes en ont appelé à la Ville de Montréal de jouer un rôle fédérateur afin de promouvoir les ÉES montréalais, ici et à l'international, en réunissant les différents acteurs de ce milieu pour produire un effort de promotion concerté. Les représentants des ÉES souhaitent que les villes de l'agglomération de Montréal deviennent partenaires des ÉES pour que leurs administrations servent de tremplin, et ce, tant pour permettre à leurs étudiants d'y effectuer leurs stages en milieu de travail que pour offrir des débouchés aux innovations des startups qui en sont issues.

Plusieurs interventions ont été faites pour rappeler l'importance de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire, d'assurer le transfert des connaissances des ÉES vers les entreprises et de soutenir l'entrepreneuriat issu des ÉES. Parallèlement, considérant les besoins à court terme en termes de main-d'œuvre qualifiée, il a été suggéré de travailler sur l'attraction et l'accueil des étudiants internationaux ainsi que sur les facteurs de rétention après leurs études.

De plus, des demandes ont été formulées pour que la Ville coordonne un groupe ou un comité de travail à l'intérieur duquel les partenaires de l'enseignement supérieur (fédéral, provincial, municipal) seraient réunis pour agir en continu sur tous les aspects des différents programmes et politiques reliées à l'enseignement supérieur, incluant les collèges, les centres de transfert et de création technologique et les universités. Une instance, dont les partenaires auraient pour mandat de définir les différentes orientations favorables à l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des ÉES. On a demandé que la Ville en fasse rayonner le statut, ici et à l'étranger. À cet effet, au cours de cette consultation publique, une entente ÉES / Ville de Montréal, qui prévoit la mise sur pied du Bureau de l'enseignement supérieur de la Ville de Montréal, a été conclue à la mi-juin.

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La majorité des interventions ont demandé que la Ville fasse la promotion, ici et à l'étranger, du nouveau statut de Montréal à titre de 1^{ère} ville universitaire au monde et travaille à faire reconnaître la qualité des cégeps, des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et des universités implantés sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Finalement, on a insisté sur l'importance de reconnaître l'apport indéniable des ÉES à l'économie et à la société montréalaise, notamment en ce qui concerne les retombées directes et indirectes en termes d'emplois et de création de valeur ajoutée. Les commissaires ont la conviction que l'enseignement supérieur se doit d'être au cœur de la politique de développement économique de la Ville de Montréal. Par conséquent, la Commission a émis trois recommandations en relation avec ce thème.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Plusieurs intervenants ont sonné l'alarme en ce qui concerne le faible taux de diplomation et l'inquiétant phénomène du décrochage scolaire. En effet, les différentes problématiques socio-économiques engendrées par ce phénomène viennent grandement nuire au projet d'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur à Montréal. En plus de poser un réel problème de main-d'œuvre qualifiée sur le territoire, c'est le développement personnel, le bien-être et le niveau de vie des Montréalaises et des Montréalais qui est mis en jeu. Devant une problématique aussi importante, bien que l'Éducation ne soit pas de compétence municipale, les commissaires ont formulé quatre recommandations auxquelles l'Administration pourrait donner suite.

APPROVISIONNEMENT

Les représentantes et les représentants des différents établissements d'enseignement supérieur ont sollicité différents partenariats avec les administrations municipales de la Ville de Montréal et des villes liées, notamment à l'égard de toutes les possibilités qui peuvent y être offertes en matière d'approvisionnement. Il s'agirait de permettre aux startups d'y trouver des partenariats et des débouchés pour leurs innovations, en plus de faire bénéficier toutes les villes de l'agglomération des technologies de pointe. À ce sujet, la Commission a formulé une recommandation en trois volets.

INTÉGRATION EN EMPLOI

Plusieurs interventions des ÉES visaient à formuler différentes demandes relatives à l'offre de stages en milieu de travail, et ce, compte tenu de la diversité des possibilités inhérentes aux administrations des villes de l'agglomération, notamment celles que pourrait offrir une grande métropole comme Montréal en termes de milieu d'apprentissage idéal pour les étudiants. De

plus, les commissaires ont souhaité formuler trois recommandations pour faire face aux enjeux actuels de recrutement de la main-d'œuvre et pour assurer la relève au sein de la fonction publique montréalaise.

URBANISME ET TRANSPORT

Le Directeur de l'ÉTS est venu rappeler l'importance de l'insertion des campus à leurs quartiers environnants. De plus, il a insisté sur la nécessité d'une signature visuelle urbanistique sur le domaine public, aux abords des campus. Puis, les questions de l'accessibilité aux campus via le transport en commun et de la visibilité de la présence des campus dans les stations de métro environnantes, le cas échéant, ont été soulevées. Ses propos ont inspiré deux recommandations aux commissaires.

FINANCES ET FISCALITÉ

Différentes interventions ont été effectuées pour demander la mise sur pied de programmes de soutien à la R-D et l'offre d'incitatifs visant à stimuler et à soutenir les startups pour ainsi favoriser le transfert des innovations issues des ÉES. De plus, les grands campus universitaires ont exprimé leurs criants besoins financiers pour assurer la restauration de leur important patrimoine bâti. Ainsi, cinq recommandations ont été formulées afin de soutenir ces différents objectifs.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCE

Les ÉES souhaitent que soit multipliées et optimisées les occasions de partenariats de recherche, avec la Ville et avec l'industrie, pour favoriser davantage la R-D et les débouchés des innovations qui en sont issues. On a demandé à la Ville de maintenir les soutiens existants, tout en les accentuant et en offrant encore plus d'occasions de maillage entre les entreprises, les ÉES et les villes de l'agglomération de Montréal. Il s'agit globalement d'augmenter la visibilité des innovations montréalaises et de les mettre à profit au sein-même de l'organisation municipale montréalaise. Ces préoccupations ont donné lieu à six recommandations.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

La question de l'attraction, de l'accueil et de la rétention des étudiants internationaux a été abordée par plusieurs personnes. Dans le contexte de la mondialisation, il est nécessaire d'assurer la présence de talents, d'ici et d'ailleurs, et d'augmenter, à court terme, le bassin de main-d'œuvre qualifiée pour atteindre les objectifs d'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des ÉES. Les commissaires ont donc formulé trois recommandations afin de favoriser la présence d'un plus grand nombre d'étudiants dans les ÉES Montréalais et d'en retenir un plus grand nombre dans le futur, à la suite de leurs études, dans la RMR de Montréal.

SECTEUR COLLÉGIAL

Les représentants des établissements collégiaux ont exprimé leurs préoccupations relatives à la nécessité de faire reconnaître la qualité de leurs programmes de formation, notamment en ce qui concerne l'expertise et les succès des CCTT, voués à l'innovation technologique. La promotion de ces centres est souhaité afin qu'ils soient mieux connus de la population et des PME. Aussi, des représentations se devraient d'être faites afin d'y attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux et de faire cesser l'obligation pour les cégeps de retourner les droits de scolarité majorés au gouvernement du Québec. Les commissaires ont eu à cœur de faire des recommandations qui participeront à la reconnaissance et à la valorisation de la formation collégiale.

LOGEMENT ÉTUDIANT

Finalement, un organisme qui œuvre dans le domaine du logement étudiant, L'UTILE, a présenté un mémoire qui a fait réfléchir les commissaires sur une question qui ne figurait pas au dossier, celle du logement étudiant. La Commission a pu apprendre que l'appropriation par les étudiants d'un grand nombre de logements de grande taille avait pour effet de réduire l'accès des familles montréalaises aux grands logements abordables, ce qui a un impact négatif sur l'objectif de l'Administration de retenir les familles sur l'île. De surcroît, cet intervenant a fait part de résultats de recherche ayant montré que les étudiants internationaux paient quelques centaines de dollars de plus par mois que les étudiants locaux pour se loger, notamment en raison du manque de logement étudiant et de l'absence de connaissances du marché montréalais. Afin de favoriser l'accès à du logement abordable aux étudiants des études supérieures, les commissaires ont formulé les trois dernières recommandations.

CONCLUSION

En terminant, cette consultation a permis aux commissaires de prendre connaissance de l'importance du rôle et de l'apport d'envergure des ÉES au développement économique de l'agglomération de Montréal. La Commission salue, à ce titre, toutes les personnes qui œuvrent au sein de ces établissements, de même que toutes les personnes qui valorisent l'éducation, et ce, à tous les niveaux.

Les commissaires sont confiants que l'Administration saura assurer le suivi le plus approprié à chacune des 34 recommandations qui suivent puisqu'elles visent à contribuer à l'élaboration de stratégies qui permettront de faire de Montréal, consacrée, pour la première fois cette année, 1^{ère} ville universitaire au monde, une ville où il fait bon étudier, innover et vivre.

Conformément à la réglementation sur les commissions permanentes, le présent document peut être consulté sur Internet, à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions de même qu'à la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation au Service du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville.

RECOMMANDATIONS

À la suite de l'examen public ayant porté sur l'optimisation du potentiel de développement et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur (ÉES²) de l'agglomération de Montréal, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation remercie les représentantes de la Ville de Montréal pour leur collaboration ainsi que les personnes y ayant participé pour leur apport à la réflexion sur la question.

La Commission a reçu et analysé les commentaires de douze organismes et d'une citoyenne et formule, ci-dessous, 34 recommandations regroupées sous les 10 thématiques suivantes :

1. Leadership et gouvernance
2. Persévérance scolaire
3. Approvisionnement
4. Intégration en emploi
5. Urbanisme et transport
6. Finances et fiscalité
7. Recherche-développement, innovation et transfert de connaissances
8. Étudiants internationaux : attraction, accueil et rétention
9. Secteur collégial
10. Logement étudiant

La Commission fait les recommandations suivantes à l'Administration :

1. Leadership et Gouvernance

Attendu que la mission des ÉES consiste à donner accès à la connaissance, au savoir et à la culture pour permettre aux personnes de se développer sur le plan individuel ;

Attendu la reconnaissance de l'importance du rôle des cégeps, des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et des universités dans leurs quartiers d'insertion sur le territoire de la RMR de Montréal ;

Attendu que l'activité des ÉES représente une importante source de création de valeur ajoutée avec des dépenses globales qui s'élevaient à 4,3 milliards de dollars en 2013-2014 ;

Attendu que les ÉES réunis sont l'un des principaux employeurs de la RMR de Montréal en termes d'emplois directs, dont 41 500 seulement dans les universités ;

Attendu que les ÉES ont un apport indéniable au développement économique et à la richesse collective de l'agglomération de Montréal ;

² Les cégeps, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et les universités sont des établissements d'enseignement supérieur.

Attendu que Montréal s'est hissée au premier rang mondial des villes universitaires en 2017 selon l'Institut Quacquarelli Symonds (QS), notamment en raison de l'attraction de la ville, du coût de la vie, qui y est abordable, de l'aspect sécuritaire de Montréal et de la grande qualité des programmes offerts dans les différents ÉES sur son territoire ;

Attendu que Montréal a tous les atouts d'une ville universitaire qui présente un fort potentiel de développement et que le statut de première ville universitaire au monde nécessite de développer l'image de marque de Montréal et de s'arrimer davantage avec les ÉES et l'industrie ;

Attendu que la création et le maintien du plus grand nombre d'emplois de qualité sur le territoire de l'agglomération de Montréal seront favorisés par des partenariats concertés entre les ÉES, le milieu des affaires et la Ville ;

Attendu que les nombreux programmes, arrimages et partenariats déjà en place entre la Ville de Montréal et les ÉES doivent pouvoir produire un dynamisme capable d'optimiser la vitalité d'une économie diversifiée ;

Attendu que la Ville et les établissements d'enseignement supérieur doivent exercer un leadership et développer une vision commune en misant sur leurs forces respectives afin d'assurer la cohésion des efforts pour répondre à leurs défis de manière stratégique ;

R 1

Inscrire les ÉES au cœur de la vision de la prochaine stratégie de développement économique de l'île de Montréal ;

R 2

Développer une campagne promotionnelle qui mettrait de l'avant les atouts de Montréal, dont la qualité de vie, la culture et l'excellence des ÉES sur son territoire, afin d'asseoir son statut de première ville universitaire au monde et de promouvoir Montréal comme grande ville de savoir et d'innovation au pays et à l'international ;

R 3

Promouvoir les ÉES montréalais à l'international en regroupant l'ensemble des partenaires majeurs (les ÉES, l'agglomération, la Ville de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain) et en assurant, notamment, leur participation systématique aux différentes missions de la Ville de Montréal.

2. Valorisation de l'éducation et persévérance scolaire

Attendu la corrélation démontrée entre le taux de diplomation et la richesse des régions métropolitaines ;

Attendu que la RMR pourrait faire face à un problème d'inadéquation entre l'offre de formation et la demande de compétence au cours de la prochaine décennie ;

Attendu la difficulté rencontrée par certains employeurs montréalais à recruter des employés qualifiés;

Attendu que la persévérance scolaire permettrait de favoriser l'augmentation du bassin de main-d'œuvre qualifiée à moyen et à long terme ;

R 4

Soutenir et mobiliser les bureaux de recrutement des universités et les enjoindre à unir leurs ressources afin d'assurer une présence forte des ÉES lors d'événement majeurs de recrutement à l'extérieur du pays, notamment dans le cadre de missions commerciales ;

R 5

Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin qu'il institue des programmes, en collaboration avec différents partenaires, pour valoriser l'éducation à tous les niveaux et, a fortiori, pour faire de l'enseignement supérieur une priorité afin de favoriser l'accomplissement personnel des hommes et des femmes, de toute condition, leur permettant ainsi d'accéder à des emplois de qualité ;

R 6

Mettre à profit l'expertise des ÉES en matière d'éducation pour analyser les causes multiples et complexes du décrochage scolaire ;

R 7

Mobiliser les partenaires autour de l'enjeu de la persévérance scolaire pour promouvoir et valoriser l'éducation ainsi que la persévérance, en s'associant aux différentes actions déjà entreprises sur le territoire de la RMR de Montréal.

3. Approvisionnement

Attendu la possibilité pour la Ville de Montréal de favoriser l'achat local, dans les limites permises par la loi, en faisant notamment affaires avec les nouvelles entreprises et les ÉES établis sur son territoire, de manière privilégiée à titre d'organisme public et partenaire de premier plan;

R 8

Servir de tremplin, tant au niveau de la Ville que de l'agglomération, en adaptant les processus pour soutenir, de manière concrète, l'activité des startups, les nouveaux processus créatifs et innovants, l'emploi, le développement durable et l'achat local :

- En revoyant les règles et mécanismes d'approvisionnement de la Ville et de l'agglomération de Montréal, notamment en mettant sur pied un programme de premier acheteur et en insérant des critères d'innovation, pour permettre aux petites entreprises en émergence, issues de ÉES, de soumissionner et d'obtenir des contrats ;
- En favorisant la participation des chercheurs et des étudiants aux défis et enjeux qui se présentent à la Ville dans ses différents champs de compétence, et ce, en ayant le réflexe d'interpeler les ÉES en lançant des appels à solutions et des concours afin de susciter le développement de solutions innovantes résultant de l'expertise des ÉES ;
- En utilisant, en testant et en expérimentant les produits et services novateurs dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement et des processus d'appels d'offres en vigueur, afin que l'agglomération de Montréal puisse servir de vitrine et de banc d'essai aux innovations issues des ÉES implantés sur son territoire.

4. Intégration en emploi

Attendu la nécessité pour les étudiants d'accéder à des stages en milieu de travail ;

Attendu le potentiel de recrutement que représente l'accueil de stagiaires au sein des différentes villes de l'agglomération de Montréal ;

Attendu l'importance d'assurer la relève au sein de la fonction publique montréalaise ;

R 9

Développer différents programmes structurés au sein des différents services centraux, des arrondissements, des villes liées et des sociétés paramunicipales (par exemple, la STM, l'OMHM, la SHDM et la Société du Parc Jean Drapeau) afin d'offrir des possibilités de stages professionnels aux étudiants de tous les niveaux d'enseignement supérieur ainsi que des opportunités de mentorat au sein de l'appareil municipal ;

R 10

Faire des représentations auprès des différentes instances gouvernementales afin que la reconnaissance des acquis aux immigrants déjà scolarisés dans leur pays d'origine soit facilitée par le biais des programmes de formation accélérés ;

R 11

Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin que le certificat de sélection puisse être délivré de manière efficiente aux étudiants internationaux qui désirent accéder à des stages et à des emplois sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

5. Urbanisme et transport

Attendu l'importance d'améliorer la qualité de vie sur les campus et à leurs abords ;

Attendu la nécessité d'intégrer et d'ouvrir les campus sur les quartiers environnants ;

Attendu la nécessité de favoriser l'accessibilité au transport actif et collectif ;

R 12

Accompagner les ÉES dans la planification de l'aménagement extérieur de leur campus, notamment en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Le développement d'une signature urbanistique leur permettant de marquer la présence du campus sur le domaine public, tout en soulignant l'appartenance au milieu où ils sont implantés;
- L'aménagement de parcs, de voies piétonnières et de places publiques sur et autour des campus;
- La planification des connexions aux réseaux souterrains des campus pour en améliorer l'accès, notamment en ce qui concerne l'École de technologie supérieure (ÉTS) et à ses accès aux tunnels du métro Bonaventure ;

- La sécurisation des intersections afin d'assurer des déplacements fluides aux piétons et aux cyclistes;
- Les plantations d'arbres;

R 13

Solliciter la STM afin que soit renommée la station Bonaventure : « Bonaventure-ÉTS ».

6. Finances et fiscalité

Attendu l'importance de soutenir les initiatives entrepreneuriales innovantes issues des ÉES ;

Attendu les budgets dédiés en lien avec le nouveau statut de métropole de Montréal ;

Attendu l'importante valeur patrimoniale du patrimoine bâti des ÉES sur le territoire ;

R 14

Obtenir du gouvernement du Québec la juste part de la Métropole des budgets provinciaux dévolus à la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022* et au « manufacturier innovant » dans le cadre du plan d'action stratégique 2016-2019 du gouvernement du Québec pour encourager l'utilisation des technologies de l'information, des technologies de fabrication de pointe et des applications de données massives (Big data³) afin d'optimiser le potentiel de développement économique des ÉES montréalais dans les différents secteurs d'activité de pointe ;

R 15

Développer un programme permettant de soutenir, d'accompagner et de financer des entreprises innovantes dans le cadre du programme de PME Montréal et des ÉES montréalais de manière à augmenter le nombre d'entreprises en émergence et afin de favoriser la création d'emplois et le développement économique de l'agglomération de Montréal ;

R 16

Utiliser les incitatifs existants pour stimuler la recherche-développement et la commercialisation des innovations et assurer leur transfert vers les différents secteurs d'activité économique de l'agglomération de Montréal ;

R 17

Faire des représentations conjointes avec les ÉES auprès du gouvernement du Québec pour qu'elles obtiennent le soutien financier nécessaire à assurer la restauration de leurs immobilisations, notamment de leurs bâtiments patrimoniaux ;

R 18

Développer une vitrine montréalaise des succès entrepreneuriaux issus des ÉES montréalais afin d'intéresser d'éventuels investisseurs, clients et partenaires d'affaires à mieux financer ces entreprises émergentes et innovantes.

³ **Big data** : est un concept s'étant popularisé en 2012 pour traduire le fait que les entreprises sont confrontées à des volumes de données (data) à traiter de plus en plus considérables et présentant un fort enjeu commercial et de marketing.

7. Recherche-développement, innovations et transfert de connaissance

Attendu que l'apport des ÉES au développement économique de la région montréalaise est indéniable et que leur activité est fondamentalement essentielle à l'innovation sur le territoire ;

Attendu que le transfert des connaissances et des innovations des ÉES représente un fort potentiel de développement économique, culturel et social ;

Attendu que le transfert technologique, la valorisation et la commercialisation des résultats de recherche sont maintenant considérés comme partie intégrante de la mission de recherche de plusieurs, sinon de tous les ÉES ;

Attendu l'importance de créer et de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les différentes grappes industrielles⁴ des différents secteurs d'activité économique porteurs pour l'optimisation du potentiel de développement économique de la région ;

Attendu que les différentes instances des ÉES et de l'agglomération de Montréal doivent se mobiliser de manière systématique pour établir et maintenir des relations étroites à long terme ;

Attendu que près de 40% des dépenses de recherche et développement effectuées au Québec sont réalisées au sein des ÉES universitaires montréalais ;

R 19

Favoriser les partenariats de recherche et les concours d'innovation dans les priorités de l'agglomération de Montréal pour en faire un laboratoire vivant d'innovation ;

R 20

Favoriser les activités de mise en valeur et de mise en relation des chercheurs et de l'industrie en augmentant la visibilité des innovations disponibles sur des plateformes ou lors de foires commerciales ou de colloques ;

R 21

Maintenir le projet SERI Montréal, développé et dispensé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal, pour favoriser le maillage entre les entreprises, les ÉES et l'agglomération de Montréal ;

R 22

Poursuivre et intensifier les efforts de collaboration et de maillage entre les universités et les partenaires (entreprises manufacturières, organismes d'innovation et autres) pour qu'une partie

⁴ **Grappes industrielles de Montréal** : au nombre de 9, la mission des grappes est d'accroître la compétitivité, la croissance et le rayonnement de l'industrie et la création d'emplois dans la métropole :

- Aéro Montréal (aérospatiale)
- AluQuébec (aluminium)
- Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- CargoM (logistique et transports)
- Écotech Québec (technologies propres)
- Finance Montréal (services financiers)
- Mmode (mode)
- Montréal Invivo (sciences de la vie)
- TechnoMontréal (technologie de l'information et des communications - TIC).
- Intelligence artificielle

des fonds de recherche, dont les fonds Apogée⁵, soit allouée à des projets au fort potentiel de développement économique de la chaîne logistique et de la commercialisation à Montréal ;

R 23

Donner le mandat clair et spécifique au Service du développement économique de soutenir l'entrepreneuriat universitaire sous toutes ses formes (incubateurs, fablabs, parcours, appels à innovations et concours), et ce, afin d'en optimiser les retombées sur l'écosystème montréalais ;

R 24

Soutenir la recherche et développement en utilisant les pôles d'innovation existants (par exemple, le Quartier de l'innovation, le Campus Outremont, le Technoparc et l'Espace pour la vie) comme lieux privilégiés d'expérimentation et d'innovation pour de nouveaux produits et services afin de répondre aux nombreux besoins de la Ville, notamment ceux en lien avec la ville intelligente (par exemple, l'asphalte, les luminaires, les abribus, les parcomètres, les services aux citoyens et les réseaux de communication).

8. Étudiants et chercheurs internationaux : attraction, accueil et rétention

Attendu la nécessité pour les ÉES de s'ancre davantage dans leur communauté tout en adoptant des stratégies d'internationalisation pour être compétitifs à l'échelle mondiale dans le contexte de globalisation et d'urbanisation auquel ils sont confrontés ;

Attendu que le fait d'attirer, d'accueillir et de retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux au terme de leurs études permettrait de stimuler davantage le potentiel de développement et d'innovation des ÉES, et ce, à court, moyen et long termes ;

Attendu que la reconnaissance des acquis de la main-d'œuvre immigrante permet d'augmenter le bassin de main-d'œuvre qualifiée, et ce, à court, moyen et long termes ;

Attendu que le rayonnement des ÉES devrait permettre tant le recrutement, l'accueil et la rétention des étudiants internationaux, que l'intérêt pour la poursuite des études supérieures des étudiants locaux ;

R 25

Mandater le Bureau de l'enseignement supérieur pour coordonner l'ensemble des moyens déployés par les différents organismes qui œuvrent à attirer et à retenir les étudiants internationaux sur le territoire de l'agglomération de Montréal ;

R 26

Obtenir un assouplissement des différentes règles administratives qui nuisent actuellement à l'attraction et à la rétention des étudiants internationaux menant à l'obtention du certificat de sélection du Québec et du permis de travail et faire des représentations auprès du gouvernement du Québec à cet effet ;

⁵ **Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada** : Subvention fédérale, dont seuls les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, qui répondent aux exigences en matière d'admissibilité d'un des trois organismes subventionnaires de la recherche fédéraux, peuvent présenter une demande de subvention.

R 27

Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin de permettre aux ÉES d'offrir un programme d'acquisition du français aux étudiants internationaux allophones pour favoriser leur attraction et leur rétention après leurs études.

9. Secteur collégial

Attendu l'importance du rôle des cégeps et des CCTT dans leurs communautés ;

Attendu la nécessité de valoriser l'enseignement supérieur sur le territoire de l'agglomération ;

R 28

Soutenir le projet de *Campus international* pour accueillir plus d'étudiants internationaux au secteur régulier des collèges montréalais afin d'attirer, d'accueillir et de retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux au niveau collégial ;

R 29

Se doter d'un plan stratégique de l'offre de formations collégiales à Montréal avec divers partenaires afin d'améliorer et de mieux arrimer l'adéquation formation-emploi ;

R 30

Effectuer des représentations auprès du gouvernement du Québec pour atténuer la mesure qui enjoint les cégeps à retourner un fort pourcentage des droits de scolarité majorés, payés par les étudiants internationaux, de manière à permettre aux collèges d'accueillir plus d'étudiants internationaux, et ce, au-delà des quotas fixés et sans pénalités ;

R 31

Mieux faire connaître du grand public et des PME montréalaises l'expertise, la contribution et les succès des CCTT, qui sont voués à l'innovation technologique et sociale.

10. Logement étudiant

Attendu que l'offre de logement étudiant doit être en réelle adéquation avec les besoins de la clientèle étudiante, et ce, tout en respectant ses moyens financiers ;

Attendu que l'occupation de logements par les étudiants ne doit pas réduire l'accès des familles montréalaises à de grands logements abordables ;

R 32

Doter la Ville d'une politique du logement étudiant en se référant au modèle proposé par l'UTILE⁶, qui est caractérisé par l'augmentation de l'offre globale de logements étudiants, insérés dans les différents quartiers de la ville, qui sont accessibles du point de vue financier ;

R 33

Redémarrer le projet de Cité universitaire à Montréal pour que l'offre de logements soit diversifiée et en adéquation avec les besoins de la population étudiante de toutes provenances ;

⁶ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant.

R 34

Élaborer un outil de veille de la disponibilité de logements universitaires pour en faciliter l'accès aux étudiants internationaux et de l'extérieur de Montréal.

Les 34 recommandations ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique tenue le 20 juin 2017.

ANNEXE 1 : liste des personnes ressources au dossier

Personnes-ressources du Service du développement économique

M^{me} **Valérie Poulin**, conseillère économique responsable de la planification stratégique
M^{me} **Wilfrid Owanga**, agente de recherche

ANNEXE 2 : liste des participants à la consultation

Liste des intervenants à l'assemblée publique du 29 mars 2017

MME NATHALIE ROUSSEL, Directrice - Relations gouvernementales et institutionnelles, HEC Montréal
Me CÉDRIC PAUTEL, Chef de cabinet - Direction générale, ÉTS
M. JEAN RENAUD, Directeur de cabinet et des relations gouvernementales, UdeM
M. RICHARD FILION, Directeur général, *Dawson College*, et président du Regroupement des collèges du Montréal Métropolitain
Mme NATHALIE VALLÉE, Directrice générale, Collège Ahuntsic et vice-présidente du RCMM
M. ROCH TREMBLAY, Ex-directeur général du Collège Ahuntsic
M. DENIS SYLVAIN, Président de l'AGEEFEP (Association générale de la Faculté de l'éducation permanente de l'UdeM)
M. FRANCIS LANGLOIS, Analyste principal – Stratégies et communications, Montréal International

Liste des personnes ayant présenté un mémoire lors des assemblées publiques du 10 mai 2017

M. MICHEL LEBLANC, président, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
M. ROBERT PROULX, recteur de l'UQÀM, et **M. GRAHAM CARR**, vice-recteur de l'Université Concordia
M. LOUIS ARSENAULT, Vice-principal aux communications et relations externes, Université McGill
M. FRANCIS LANGLOIS, analyste principal - Stratégies et communication, Montréal International
MME VÉRONIQUE DE SÈVE, vice-présidente, et **MME MANON PERRON**, secrétaire générale, CSN
MME JOANNA AVANITIS, citoyenne

Liste des personnes ayant présenté un mémoire à l'assemblée publique du 11 mai 2017

M. PIERRE DUMOUCHEL, directeur général, École de technologie supérieure (ÉTS)
M. FRANÇOIS BERTRAND, Université de Montréal, Polytechnique et HEC
M. FRANCIS SABOURIN et **M. GOSSELIN**, Concertation Montréal
M. STÉPHANE GODBOUT, directeur général, **M. AUGER**, **MME TOUSIGNANT** et **M. OUAGI**, Collège de Rosemont
M. LAURENT LÉVESQUE, Coordonateur général, L'UTILE (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant)
M. FILLION, **Mme VALLÉE** et **M. BRODEUR**, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM)
MME AMINA JANSSEN, vice-présidente, et **M. OMID SHAHRAKI**, Membre, Conseil Jeunesse de Montréal
